

DEPARTEMENT DE LA LIKOVALA

UNITE FORESTIERE D'AMENAGEMENT
LOUNDOUNGOV TOUKOVLAKA

SERIE DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

CONSEIL DE CONCERTATION

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA 8^{eme} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE CONCERTATION
DE LA SERIE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE L'UFA
LOUNDOUNGOV-TOUKOVLAKA

Impfondo 2019

2

[Signature]

[Signature]

Du 18 au 19 mars 2019, s'est tenu à Impfondo, dans la salle de conférence du Conseil Départemental de la Likouala, la 8^{ème} session ordinaire du Conseil de Concertation de la Série de Développement Communautaire de l'UFA Loundoungou Toukoulaka. Sous le patronage de monsieur Jean Roger MOMBANDZO assisté de monsieur Alain MITCHIKO respectivement deuxième et premier vice-président.

Deux moments forts en marquent les présentes assises

- La cérémonie d'ouverture ;
- Les travaux proprement dit ;

Prenant la parole au nom de Monsieur Jean Fabien BAKOTE, Président du Conseil de Concertation de la Série de Développement Communautaire de l'UFA Loundoungou Toukoulaka empêché, Monsieur Jean Roger MOMBANDZO a d'abord remercié les conseillers d'avoir honoré cette session de leur présence malgré leurs multiples préoccupations, et a ensuite formulé aux différentes parties prenantes, les vœux les meilleurs de santé, longévité, de prospérité, de paix et de bonheur.

Poursuivant son propos, il a exprimé la joie de se retrouver pour apprécier et décider du contenu des documents soumis à leur approbation. Il a rappelé aux conseillers que le FDL est alimentée par une redevance de 200frs/mètre cube du volume commercialisable avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, sans pourtant remplacer l'état dans son rôle régalien en la matière.

Il est de notre devoir, d'observer de manière responsable les affectations des fonds FDL, car ce fonds au lieu d'accompagner les populations riveraines ne devienne un prétexte de laxisme, à l'attentisme.

Je vous crois tous capable a-t-il martelé d'exprimer votre génie pour que les partenaires aient une bonne appréciation du travail fourni par le conseil de concertation.

Enfin, il a exhorté les conseillers à une libre expression pour exploiter avec minutie les documents mise à leur disposition afin d'en sortir des décisions muries.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, il a déclaré ouverte la 8^{ème} session ordinaire du conseil de concertation.

Après la cérémonie d'ouverture, les membres du conseil de concertation se sont retirés pour une photo de famille.

De retour en salle ils ont procédé à la mise en place du présidium et du secrétariat conformément à l'arrêté n°009336/MDDEFE/CAB ; n°009337/MDDEFE/CAB du 27 juin 2011.

Présidium

Président des travaux : Jean Roger MOMBANDZO,

Vice-président: Alain MITCHIKO,

Secrétariat

Chef du secrétariat : Fred Delvard Roll MOUNANOU, Chef de brigade de l'économie forestière de Toukoulaka, Rapporteur du conseil de concertation.

Membres

1. Paul Yves NGANGA, Chef du programme socio-économique et faune à la cellule d'aménagement CIB OLAM;
2. Faustin Justin ZABE, conseiller à l'Aménagement du Président du conseil départemental de la Likouala;

Au terme des échanges, l'ordre du jour des travaux a été adopté avec amendements et il se présente comme suit :

1. Vérification de présence ;
 2. Examen et adoption du calendrier des travaux et de l'ordre du jour ;
 3. Lecture du compte rendu de la dernière session ordinaire
 4. Examen et adoption des rapports :
 - + Rapport d'activités exercice 2018;
 - + Rapport Financier exercice 2018;
 - + Rapport du comité de suivi évaluation ;
 5. Examen et adoption du plan d'action annuel (PAA) du Conseil de Concertation 2019;
 6. Examen et adoption du Budget du FDL exercice 2019 ;
 7. Sélection /validation des microprojets;
 8. Divers
- Information sur :
- le bois abattus dans la SDC de la haute Motaba lors de l'ouverture de la route Bangui Boucy Boucy.
 - l'extension des SDC de l'UFA Loundoungou Toukoulaka.

Abordant le premier point inscrit a de l'ordre du jour relatif à la vérification de présences, il a été constaté sur 51 attendus 47 invités ont répondu présents, 01 Excusé et 03 absents. Le quorum étant largement atteint, le plenum a souverainement siégé.

S'agissant du second point sur le calendrier des travaux, il a été adopté avec amendements ;

Concernant le troisième point à l'ordre du jour, les conseillers ont suivi la lecture du compte rendu de la 7^{ème} session ordinaire, faite par le coordonnateur technique et rapporteur Conseil de Concertation.

Du point quatre sur l'examen et adoption des rapports :

- ✓ Du rapport d'activité du Conseil de concertation 2018, examiné en commission, la restitution des travaux a suscité des échanges constructifs dans le fond et la forme du rapport. Il a été adopté avec amendements.

2

✓ Du rapport financier 2018 après examen, Les conseillers ont souhaité qu'une liste présentant le niveau de réalisation et de financement de chaque microprojet soit annexée au prochain rapport. Ainsi le rapport a été adopté avec amendements.

✓ Du rapport du comité suivi évaluation

Suite au changement intervenu au cabinet du préfet qui préside cette commission de suivi évaluation et par l'indisponibilité du compte rendu de l'unique mission réalisée en 2019, l'examen de ce point a été reporté à la prochaine session du conseil de concertation.

Examinant le cinquième point portant sur le plan d'action annuel (PAA) 2019 :

Ce document qui renseigne sur les périodes de réalisation des activités des instances du conseil de la façon suivante:

Le bureau, a retenu les mois de février ; Mai ; Aout et Novembre 2019.

Le comité de suivi et évaluation réalisera ses missions aux mois de juin, et Décembre 2019.

La Coordination Technique, prévoit se déployer sur le terrain aux mois d'Avril, juillet, et octobre 2019. Ce plan d'action annuel (PAA) a été adopté avec amendements.

De l'examen du projet du Budget du FDL exercice 2019, Après quelques questions d'éclaircissement sur la nomenclature des quelques rubriques et la variation entre la réalisation et la prévision, le plenum du conseil de concertation l'a adopté sans amendements, Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de: Trente-trois Millions Six Cent Trente Mille Cent Cinquante Neuf (33 630 159) Francs CFA.

De l'examen et Adoption des nouveaux Microprojets, les membres du Conseil de Concertation tenant compte du montant prévu dans cette rubrique par rapport aux nombreuses sollicitations des populations à savoir seize (16) microprojets pour une estimation de l'ordre de plus de vingt-neuf millions trois cent cinquante mille (29 350 000) Francs CFA. Contre une prévision de Quatorze millions (14 000 000) Francs CFA.

Il a été décidé de la validation :

Des Sept (07) microprojets de cultures associées au profit des villages et Groupement de :

- Bene (Groupement Banga na banga) ;
- Mombelou (Groupement Molende) ;
- Bangui Motaba (Groupement les amis d'Alain MITCHIKO) ;
- Beye (Groupement yéké yéké) ;
- Bondeko (Groupement Bana BONKONDE et les Sages de Bondeko) ;
- Mbandza (Groupement Ecole ORA) ;

Ceci, pour un montant de Huit millions deux cent quarante mille francs (8 249 500) CFA.

Soit, un million cent soixante-dix-huit mille cinq cent francs (1 178 500) CFA par structure bénéficiaire, pour une superficie de 07 ha à cultiver.

Des trois puits mécanique microprojet porté par les villages autochtones de :

- Yékola,
- Mbili,
- Mossombo,

Pour un montant de Six millions neuf cent mille francs (6 900 000) CFA soit 2 300 000 francs par microprojet.

A propos de la prise en charge des bénévoles et prestataires de l'enseignement, les membres du Conseil de Concertation convaincus que le microprojet appui à l'éducation ne cadre pas avec les objectifs du conseil de concertation ils ont décidé de suspendre ledit microprojet jusqu'à nouvelle ordre.

Des divers

- Concernant le bois abattus dans la SDC de la haute Motaba lors de l'ouverture de la route Bangui Motaba Boucy Boucy, les populations de cette contré ont été invité à prendre les initiatives pour la vente et la gestion dudit bois.
- Sur l'extension des SDC de l'UFA Loundougou Toukoulaka, cette question devrait attendre la révision du plan d'aménagement de cette l'UFA.

L'ordre du jour étant épuisé, les participants ont suivi la lecture le compte rendu de la session par le Chef du secrétariat.

Clôturent les travaux, Monsieur Jean Roger MOMBANDZO, au nom de Monsieur Jean Fabien BAKOTE Président du Conseil de Concertation de la Série de Développement Communautaire de l'UFA Loundougou-Toukoulaka. A déclaré croire que nous sommes tous conscients de la charge sacerdotale que nous portons dans l'accompagnement de nos communautés riveraines sur la périlleuse route du développement.

Il a exhorté aux cadres et techniciens plus de perspicacité afin de sortir victorieux de ce challenge.

Ensuite a invité les représentants des communautés à être des fidèles interprète à leur communauté respective.

Que les microprojets validé qui pour certains encours d'exécution nous donne des résultats tant souhaités.

En ce terme il déclare clos la 8^e session ordinaire du conseil de concertation de l'UFA Loundougou Toukoulaka.

Fait à Impfondo, le 19 mars 2019

Ont signé :

Le Représentant de la CIB



Jean Roger MOMBANDZO
Pour la Préfecture

Pour le Président du Conseil de Concertation
P.O



Alain MITIKO
Le Représentant des Communautés Villageoises



Jean Remi MOLATOLA
Pour la Société Civile



Eric MANGUELE



Germain EKAMO KATALLY